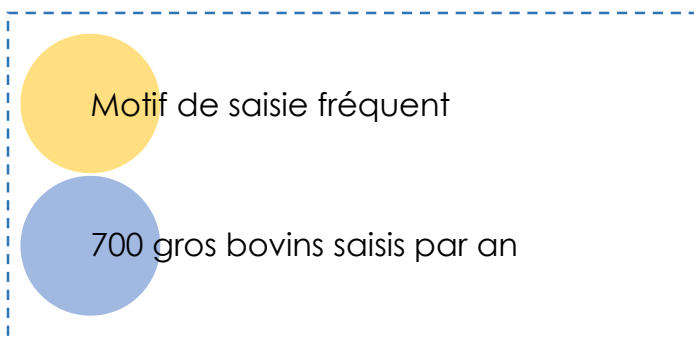
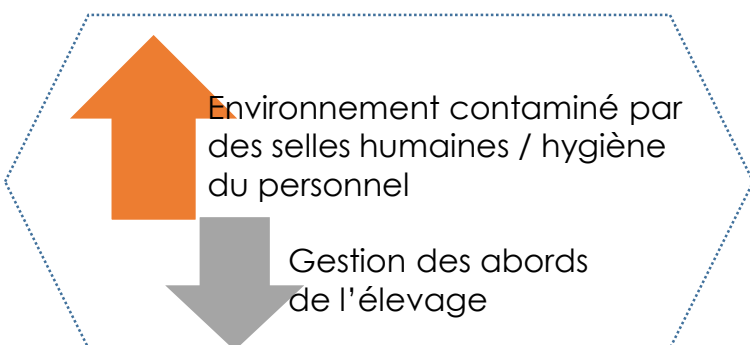


DE QUOI S'AGIT-IL ?

- ➔ Affection du tissu musculaire due au développement de **larves cysticerques, formes larvaires de ténias**, qui sont des parasites de l'intestin de nombreux mammifères et de l'homme.
- ➔ Chez les bovins, il s'agit de l'espèce *Cysticercus bovis*, larve du ténia de **l'homme** (*Taenia saginata* = « ver solitaire »).
- ➔ La cysticercose est aussi appelée ladrerie.



CAUSES PROBABLES



- ➔ Lorsqu'un élevage est touché, il peut s'agir :
 - D'un **cas isolé** avec contamination faible qui survient de façon aléatoire (personne ayant contaminé les abords de la pâture)
 - De **plusieurs cas** : investigations nécessaires (épandages).
- ➔ Les **jeunes animaux** sont les plus atteints, contrairement aux adultes qui développent une certaine immunité.

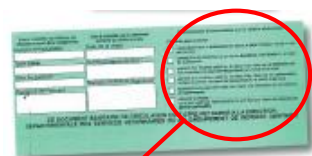
DÉTECTION SUR L'ANIMAL VIVANT

- ➔ Il n'y a **aucun signe clinique chez les bovins**.

QUE FAIRE À L'ÉLEVAGE ?

- ➔ Protection des bovins de la contamination :
 - **Limitation de l'accès des promeneurs** aux prairies pâturées.
 - Éviter la distribution de **fourrages** potentiellement contaminés (mais près des voies ferrées ou des routes très fréquentées).
- ➔ **Gestion des épandages de boues d'épuration** :
 - Privilégier les boues hygiénisées.
 - Respecter le délai d'attente de 6 semaines entre mise à l'herbe (ou récolte) et épandage de boues non hygiénisées (3 semaines pour les boues hygiénisées).
- ➔ **Hygiène stricte** du personnel de l'élevage.

ATTENTION : La cysticercose fait partie des **motifs à renseigner** dans le cadre de la transmission d'informations sur la chaîne alimentaire.



Transmission d'informations sur la chaîne alimentaire

J'informe que ce bovin :

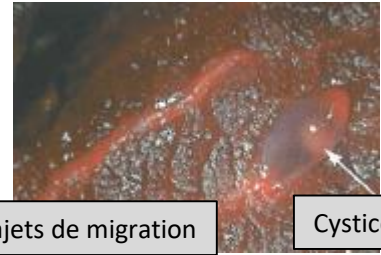
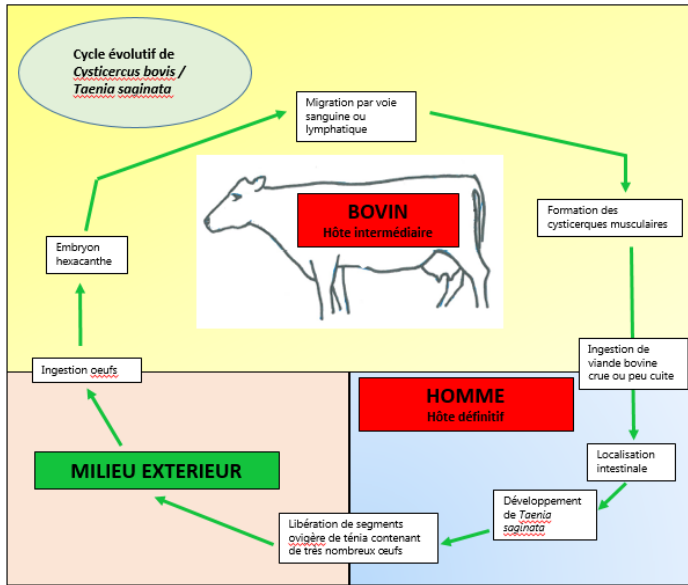
- a subi récemment un traitement pour lequel, le délai d'attente « viande » n'est pas terminé.
- provient d'un lot d'animaux où un cas de **botulisme** a été détecté il y a moins de quinze jours.
- provient d'un troupeau ayant eu, en deux mois, deux cas de listériose clinique, le premier cas ayant été diagnostiqué il y a moins de six mois.
- provient d'un troupeau ayant eu, en deux mois, deux cas de salmonellose clinique, le premier cas ayant été diagnostiqué il y a moins de six mois.
- provient d'un lot ayant fait l'objet d'au moins une information sur la présence de cysticerques.
- présente un risque qui a été notifié par l'administration et qu'il doit faire l'objet de mesures de gestion particulières.

DOIT ÊTRE RETOURNÉ AU GROUPEMENT

A cocher si le bovin provient d'un lot d'animaux (animaux ayant reçu la même alimentation et/ou la même eau) pour lequel l'éleveur a reçu au moins **une information des services vétérinaires pour cysticercose**, il y a moins de 9 mois.

POUR ALLER PLUS LOIN

MÉCANISME DE FORMATION DE LA LÉSION



Trajets de migration

Cysticerque

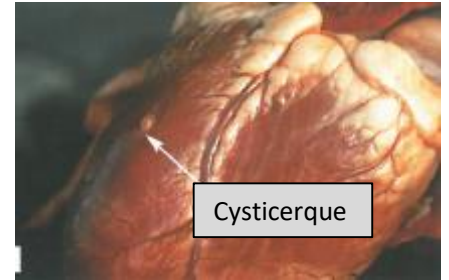
La cysticerose est une zoonose.

OBSERVATIONS À L'ABATTOIR

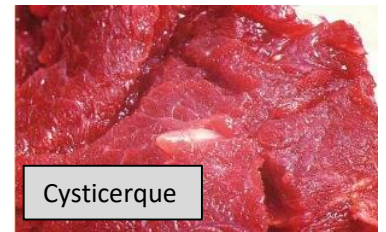
Les lésions peuvent concerner la carcasse, la langue, le cœur, les joues et le diaphragme.

Lésion (appelée « grain de ladre ») caractéristique suivant le stade :

- **Forme infestante** (forme vivante) : chaque larve prend la forme d'un grain de riz, de coloration rosée, disposé entre les fibres musculaires. La **vésicule** est brillante, avec une paroi mince et translucide.
- **Forme dégénérée** : dégénérescence du cysticerque avec **nécrose** de la vésicule et diminution de son volume. Magma jaunâtre entouré d'une coque fibreuse.



Cysticerque



Cysticerque

SAISIE PARTIELLE OU SAISIE TOTALE ?

Observation d'au moins un cysticerque vivant => Carcasse déclarée ladre
Observation d'au moins une forme dégénérée => Carcasse suspecte de ladrerie

Examen approfondi

Plus d'une lésion par dm² en moyenne

Moins d'une lésion par dm² en moyenne

Cysticerose massive ou généralisée

Saisie totale

Cysticerose discrète

Saisie partielle

Saisie partielle des zones concernées

- Assainissement du reste de la carcasse par congélation si cysticerques vivants.

MOTIFS DE SAISIE DONNANT LIEU À L'ENVOI DE CETTE FICHE

Cysticercose musculaire localisée : forme vivante (Code SI2A = A037).

Cysticercose musculaire généralisée : forme vivante (Code SI2A = A038).

Cysticercose musculaire localisée : forme dégénérée (Code SI2A = A039).

Cette fiche est envoyée en élevage **dès le premier cas de cysticercose.**